

**Vœu du groupe communiste  
relatif à la préparation de la carte scolaire 2012-2013**

La carte scolaire 2012-2013 est déjà en cours de préparation et les récents propos du Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture nous indiquent que l'État poursuivra sa politique de réduction des effectifs d'enseignants. Déjà, à la rentrée scolaire 2011, l'État réduisait ses moyens en Bretagne alors même que le nombre d'élèves lycéens progressait.

Si personne ne prétend que l'augmentation des moyens est la clé de la réussite éducative, il est évident que sa réduction ne peut conduire qu'à une dégradation des enseignements. Aussi, le Conseil régional de Bretagne est particulièrement inquiet des conséquences de ces décisions prises sans concertation ; d'autant qu'il s'engage fortement, dans le cadre de ses propres compétences, en faveur de l'égalité d'accès à une éducation de qualité.

La communauté éducative, en Bretagne, a également manifesté sa désapprobation face à cette politique. Ceci est particulièrement marqué dans l'enseignement professionnel déjà fragilisé par la réforme du baccalauréat en trois ans mise en place de façon précipitée et sans évaluation. Non seulement, les conditions d'enseignement dans les lycées professionnels se sont dégradées mais on perçoit une déconsidération manifeste de l'État vis-à-vis de cet enseignement.

La conséquence directe : la fermeture de sections dans les lycées professionnels pour remplir les sections d'apprentissage. On constate déjà, en Bretagne, dans certaines filières, la diminution des élèves de CAP sous statut scolaire. Certains lycées craignent pour l'avenir de leurs sections professionnelles. Pourtant le CPDRF voté récemment portait l'exigence de « *garantir une complémentarité entre les différentes voies de formation* ». En effet, la pluralité de l'offre de formation permet à chaque jeune d'accéder à un niveau de formation selon ses propres choix.

Les lycées professionnels sont donc directement menacés. Pourtant, l'enseignement professionnel est très attractif. En Bretagne, en 2011, les lycéens professionnels représentaient 27,3% des lycées bacheliers bretons contre 22,1% en 2010. Enseignement concret favorisant l'autonomie des élèves, la filière professionnelle n'a plus à prouver son excellence. Celle filière a su souvent innover dans ses apprentissages répondant aux besoins de nombreux élèves que l'enseignement général ne satisfaisait pas.

Aussi, dans le cadre de l'élaboration en cours de la carte scolaire 2012-2013, le Conseil régional de Bretagne demande au Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture et à ses représentants en Région :

- De respecter ses engagements dans le cadre du CPRDF pour une offre de formation cohérente sur l'ensemble des territoires et de mieux prendre en compte les formations uniques en Bretagne
- D'éviter toute concurrence entre les voies de formation, de conforter les lycées professionnels, d'éviter tous transferts de charge vers la Région.

Le vœu a été adopté à l'unanimité. Le groupe Breizh Da Zont (UMP) n'a pas pris part au vote